

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.](#)[ItemJ.-B. Monfalcon. Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834, Lyon 1834 | Émeutes à Lyon en 1832 et 33 début 34](#)

J.-B. Monfalcon. Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834, Lyon 1834 | Émeutes à Lyon en 1832 et 33 début 34

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0375

SourceBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Monfalcon, Jean-Baptiste](#)

Références bibliographiquesMonfalcon, La Révolte des canuts : histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834 d'après des documents authentiques : précédé d'un essai sur les ouvriers en soie et sur les soyeux et l'organisation de la fabrique

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb36270062j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Monfalcon, Jean-Baptiste (1792-10-11 -- 1792-10-11)
TITRE La Révolte des canuts : histoire des insurrections de Lyon
en 1831 et en 1834 d'après des documents authentiques :
précédé d'un essai sur les ouvriers en soie et sur les
soyeux et l'organisation de la fabrique
LIEU DE PUBLICATION Toulouse (19, rue A. Delieux, 31400)
DATE 1979
EDITEUR Toulouse (19, rue A. Delieux, 31400) : Eché , 1979

Mon père
H. de l'ind. de Lyon
(Lyon - 1834)

Années à Lyon en 1832 et 33, début 34
(entre le 25 de même)

"chaque mois, depuis milieu de l'année 1832,
il y a un mouvement au petit pied ou 1 coalition."

- Août 32 : rassemblement des manufacturiers ou croisés; menaces contre les fabricants; le travail est interrompu. La loi est émise. Le lendemain matin elle me.
- Dec 32 : annulation résult. de l'œuvre. Provis; les accusés sont acquittés.
- Avril 33 : plus de 40000, de chaux (ou) sont chassés. Manifestation (en présence de députés de même nombre de mois de 20 ans, chaux (ou) sont chassés).
- mai : 1 banquet de la rue Papet est interdit.
- juillet 33 : deux mille (d'un et de l'autre) sont arrêtés sur ordre de l'autorité municipale qui demandent de 1).
- Janvier 34 : crises furieuses de journaux (c/; l'union des républicains avait été déclaré le 14, 15); le 13 Janvier, le conseil est arrêté; monte d'urgence minute, la main seize pour se le écrit qui n'aurait été interdit.
- fin l'hiver 34, menaces républicains contre les fabricants et les ouvriers par le bourgeois. A 1 l'af abouti par



un banquier, le comité sont accueillis à
ce port de pêche par de nombreux maronniers.

- Février 34; baisse de salaires de la pêche.

20.000 marins se mettent en grève. (après
manipulations / un vote le 30 mai; à l'initiative de
ouvriers, ou le comité d'hygiène ^{avec le soutien de}
mutualistes). L'autorité ^{particulière} ne veut ni intervenir

en la matière et même. Le maire proclame
qu'il s'agit d'un simple acte de guerre civile, crime
que les "articles 91, 92 et 96 du Code pénal
punissent de mort." *

Certains marins envoient 1 brochure, d'une
cote à "M.M. les membres du conseil exécutif de la
Soc. de mutualistes.

Cette brochure est lue 8 jours; rien en la matière
(à propos de la remise du matériel). Le rôle des mutualistes
est conscient de diminuer; il s'agit de
la cause des ouvriers, on se rendait aux cotisations ou aux
rapports.

- Mouvement de 6 chefs mutualistes (qui travaillent avec le
comité de la nouvelle loi sur les associations). Le 1^{er}
jour du mois, il est remis à huit jours. Bataille au Palais
de Justice. on peut sentir l'heure. ~~Le~~ les ouvriers demandent
une loi de 1000 francs de plus et la loi de 1000 francs de plus.
Le comité obéissent; puis se rebelle (avec capitaine pour
un acte de guerre mais les acquittés).

Le lendemain 8.000 h. a l'enlèvement d'ouvriers.
Des bandes marchent la nuit

Après un période, on se retire à 5 h. et on se
- que chose est fait.